

Catégories	Adhérents		Fondateurs	
	HT	TTC	HT	TTC
Associations d'entreprises				
Budget de fonctionnement <500K€	1 500 €	1 800 €	2 250 €	2 700 €
Budget de fonctionnement >500K€	3 000 €	3 600 €	4 500 €	5 400 €
Entreprises				
Micro : 1 à 9 Etp, CA < 2 M€*	350 €	420 €		
Petite : 10 à 49 Etp, 2 M€ < CA < 10 M€*	600 €	720 €		
Moyenne : 50 à 249 Etp, 10 M€ < CA < 50 M€*	1 500 €	1 800 €		
Ayant entre 250 et 1999 Etp ou CA < 600 M€	3 000 €	3 600 €		
Ayant plus de 1999 Etp ou CA > 600 M€	10 000 €	12 000 €	15 000 €	18 000 €
Etablissements publics à caractère Industriel ou Commercial	5 000 €	6 000 €	7 500 €	9 000 €
Etablissements d'Enseignement, de Formations ou de Recherche				
Organismes nationaux / COMUE / Groupement d'écoles	8 000 €	9 600 €	12 000 €	14 400 €
Universités et grandes écoles	2 500 €	3 000 €	3 750 €	4 500 €
Ecoles professionnelles / Laboratoires	900 €	1 080 €		
Investisseurs	900 €	1 080 €		
Communautés d'agglomérations	6 000 €	7 200 €		

Montants soumis à TVA - Etp : équivalent temps plein

*Les catégories d'entreprises sont définies selon les critères européens. Si l'un des deux critères est dépassé, l'entreprise entre dans la catégorie supérieure.

Contribution pour l'accompagnement des projets financés**

Montant de l'aide publique en € :	HT	TTC
Tranche de 20 000 à 99 999	500 €	600 €
Tranche de 100 000 à 299 999	1 500 €	1 800 €
Tranche de 300 000 à 599 999	4 000 €	4 800 €
Tranche de 600 000 à 999 999	7 500 €	9 000 €
Total des aides notifiées supérieur à 1 000 000 €	9 500 €	11 400 €

** Participation appliquée à tout membre d'un projet labellisé par le pôle et recevant une aide publique (subvention et avance remboursable), couvrant l'accompagnement en amont et en aval de la labellisation, jusqu'à la fin du projet. Facturation émise dès notification du projet et prenant en compte le plafond annuel.